

FICHE DE POSTE
AGENT DE POLICE MUNICIPALE

Caractéristiques de l'emploi :

Pôle : Citoyenneté-Solidarité

Service : Police Municipale

Intitulé du poste de travail : Agent de police municipale

Cadre d'emplois correspondant au poste : Agents de police municipale

Domaine / Filière : Police

Effectif concerné par cette fiche de poste : 7

Lieu de travail : Bureaux situés à la Cité Administrative et activités sur l'ensemble du territoire de la commune de Sedan

Missions principales (raison d'être du poste) : Exercer les missions nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique. Assurer une présence de proximité sur le territoire.

Durée de travail : 35 heures

Positionnement dans l'organigramme :

Niveau de responsabilité du poste : sous l'autorité du Chef de service de police municipale

Degré d'autonomie du poste : peu d'autonomie dans l'organisation du service et des opérations

Relations fonctionnelles : services municipaux, administrés, services de l'Etat, associations, commerçants...

Nombre de subordonnés : aucun

Horaires de travail : durée du travail organisée selon un planning (organisation pouvant évoluer).

Conditions générales d'exercice : travail principalement en extérieur, partage du véhicule de service, vélo électrique

Contraintes de la situation de travail / outils de protection : port d'un uniforme, rythme de travail variable en fonction des événements.

Description du poste :

- Assurer la prévention et la sécurité des personnes et des biens
- Veiller au contrôle de l'application des arrêtés municipaux et préfectoraux
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement.
- Développer la relation de proximité avec la population et les commerçants
- Surveiller les bâtiments communaux et le marché
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies
- Rédiger des procès-verbaux, des comptes rendus et des rapports
- Dans le cadre des pouvoirs de police du maire, capturer les animaux errants, divagants ou méchants se trouvant sur la voie publique sur le territoire de la commune,
- Animer des interventions dans le domaine de la sécurité routière dans les établissements scolaires

Profil requis :

Bonne connaissance des pouvoirs de police du maire

Sens des relations humaines et du travail en équipe, rigueur et disponibilité, esprit d'analyse

Connaissance des outils bureautiques

Permis B exigé